NOTE DE PRESENTATION
Budget Primitif 2022

Bruay sur l'Escaut

Introduction

- L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.
- La présente note répond à cette obligation et sera disponible sur le site communal après le conseil municipal du 31 mars 2022.
- Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues. Il respecte les principes budgétaires d'annualité, antériorité, unité, universalité, spécialité et équilibre.
- Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le Maire, Ordonnateur est autorisé à effectuer les opération de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période du 1er janvier au 31 décembre.
- Le budget 2022 à été réalisé sur les bases du Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) présenté le 24 février 2022.

La structure budgétaire

Les budgets primitifs 2022 de la Ville de Bruay-sur-l'Escaut s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **28 736 584,42 €**, décomposée en deux section :

1) La section de fonctionnement : **14 212 546,55 €**

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux ;

Le solde de fonctionnement constitue l'épargne brute (capacité d'autofinancement)

2) La section d'investissement : **14 524 037,87 €**

La section d'investissement est liée aux projets annuels ou pluriannuels de la ville, ainsi que certains biens ayant un caractère de durabilité (véhicule, mobilier, outillage technique...)

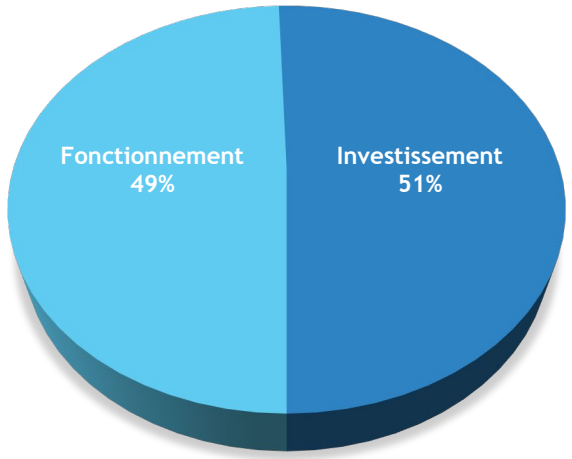

La structure budgétaire

La capacité d'autofinancement (CAF) ou épargne brute doit à minima couvrir le remboursement du capital des emprunts *(chap. 16)* en dépenses d'investissement.

Le solde constitue l'épargne nette (CAF nette) de la commune, qui sont les fonds propres permettant à la commune d'investir dans de grands projets.

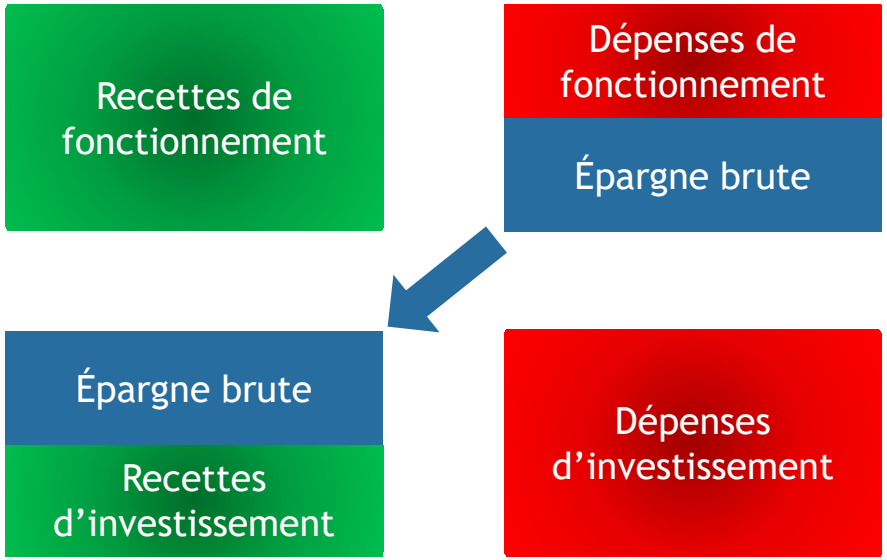

Présentation du budget primitif

Budget principal

Ville de Bruay-sur-l'Escaut

Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement correspondent notamment aux produits des services à destination de la population *(chap. 70)*, aux impôts et taxes locaux *(chap. 73)*, aux dotations versées par l'État et aux diverses subventions reçues *(chap. 74)*.

Chap.	Désignation	BP 2021 (BP + DM)	BP 2022
002	Résultat reporté de fonctionnement	0,00 €	900 000,00 €
013	Atténuations de charges	350 000,00 €	450 000,00 €
70	Produits des services	237 600,00 €	271 000,00 €
73	Impôts et taxes	5 498 920,00 €	5 711 309,00 €
74	Dotations et participations	6 952 999,00 €	6 802 478,00 €
75	Recettes de gestion courante	24 300,00 €	50 000,00 €
76	Recettes financières	20,00 €	15,00 €
77	Recettes exceptionnelles	507 900,00 €	0,00 €
78	Autres recettes exceptionnelles	100 000,00 €	0,00 €
Total des recettes réelles		**13 671 739,00 €**	**14 184 802,00 €**
042	*Opération d'ordre entre section **	*1 602 448,51 €*	*0,00 €*
Total des recettes de fonctionnement		**15 274 187,51 €**	**14 184 802,00 €**

NB : les opérations d'ordre (identifiée par un *) n'ont pas de conséquences sur la trésorerie de la collectivité, il s'agit de jeux d'écritures qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement correspondent notamment au charges de gestion courantes composées des :

- entretien et consommations des bâtiments communaux, fournitures et matériels, prestations de services *(chap. 011)* ;
- charges du personnel communal *(chap. 012)* ;
- subventions versées au CCAS, aux associations et participations *(chap. 65)*.

Chap.	Désignation	BP 2021 (BP + DM)	BP 2022
011	Charges à caractères générales	3 172 466,00 €	3 003 300,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	7 410 000,00 €	7 625 000,00 €
022	Dépenses imprévues	11 649,00 €	900 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 206 210,00 €	1 093 400,00 €
66	Charges financières	457 449,00 €	469 959,00 €
67	Charges exceptionnelles	14 200,00 €	8 300,00 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00 €	46 379,00 €
Total des dépenses réelles		**12 271 974,00 €**	**13 146 338,00 €**
023	*Virement à la section d'investissement **	*847 493,16 €*	*788 464,00 €*
042	*Opération d'ordre entre sections **	*2 154 720,35 €*	*250 000,00 €*
Total des dépenses de fonctionnement		**15 274 187,51 €**	**14 184 802,00 €**

NB : les opérations d'ordre (identifiée par un *) n'ont pas de conséquences sur la trésorerie de la collectivité, il s'agit de jeux d'écritures qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement

Conformément à la ligne de conduite depuis 2014, les dépenses de fonctionnement sont maitrisées afin de dégager de l'autofinancement pour investir, tout en gardant un service rendu à la population de qualité.

Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement correspondent notamment aux diverses subventions d'investissement reçues *(chap. 13)*, aux taxes d'aménagement, ainsi qu'à l'autofinancement dégagé en fonctionnement *(chap. 10)*.

Chap.	Désignation	BP 2021 (BP + DM)	BP 2022
001	Résultat reporté d'investissement	0,00 €	8 193 211,39 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 300,00 €	100 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 374 447,25 €	1 996 588,03 €
13	Subventions d'investissement reçues	3 950 890,00 €	3 194 774,45 €
16	Emprunts et dettes assimilés	8 000 000,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	1 000,00 €	1 000,00 €
Total des recettes réelles		**14 341 638,14 €**	**13 485 573,87 €**
021	*Virement de la section de fonctionnement **	*847 493,16 €*	*788 464,00 €*
040	*Opérations d'ordre entre sections **	*2 154 720,35 €*	*250 000,00 €*
Total des recettes d'investissement		**17 343 851,65 €**	**14 524 037,87 €**

NB : les opérations d'ordre (identifiée par un *) n'ont pas de conséquences sur la trésorerie de la collectivité, il s'agit de jeux d'écritures qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement correspondent notamment aux dépenses liées aux projets présents dans le Plan Pluriannuel d'Investissement de la commune présenté lors du ROB du 24 février. *(chap. 21 et 23)*. Voici une liste non exhaustive des projets en cours :

- Réaménagement du complexe J-P. GATIEN
- Mise en sécurité de l'église St Pharaïlde
- Travaux de voirie
- Construction de classes à l'école Paul LANGEVIN
- Gros entretien des bâtiments

Chap.	Désignation	BP 2021 (BP + DM)	BP 2022
001	Résultat reporté d'investissement	742 288,03 €	0,00 €
020	Dépenses imprévues	83 838,71 €	400 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 600,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	633 500,00 €	783 341,00 €
20	Immobilisations incorporelles	69 000,00 €	38 003,17 €
21	Immobilisations corporelles	11 879 693,40 €	11 953 489,37 €
23	Immobilisations en cours	2 329 483,00 €	1 349 204,33 €
Total des dépenses réelles		**15 741 403,14 €**	**14 524 037,87 €**
040	*Opération d'ordre entre sections **	*1 602 448,51 €*	*0,00 €*
Total des dépenses d'investissement		**17 343 851,65 €**	**14 524 037,87 €**

NB : les opérations d'ordre (identifiée par un *) n'ont pas de conséquences sur la trésorerie de la collectivité, il s'agit de jeux d'écritures qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement

Présentation du budget primitif

Budget annexe

Régie funéraire

Le budget primitif 2022

La régie funéraire, pouvant être assimilé à un service commercial, un budget annexe à donc été crée en 2021 sous la nomenclature M4 (*applicable aux services publics locaux à caractère industriel et commercial*).

Les dépenses sont constituées de l'achat de caveaux ou colombarium *(chap. 011)* et des charges de personnel *(chap. 012)*.

Les recettes sont constituées de la ventes des caveaux et cavurnes *(chap. 70)* ainsi que la constations du stock *(chap. 013)* au 31 décembre.

Chap.	Désignation	BP 2021 (BP + DM)	BP 2022
011	Charge à caractère générale	20 561,00 €	26 244,55 €
012	Charges de personnels	1 500,00 €	1 500,00 €
Total des dépenses		**22 061,00 €**	**27 744,55 €**
002	*Résultat reporté de fonctionnement*	*0,00 €*	*5 723,38 €*
013	*Atténuations de charges*	*5 500,00 €*	*12 000,00 €*
70	*Produits des services*	*16 561,00 €*	*10 021,12 €*
Total des recettes		**22 061,00 €**	**27 744,55 €**